

Parcours Administration publique

Licence Droit

- > Composante : Faculté de droit, d'économie et de gestion
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation à distance : Non

Présentation

La licence d'administration publique forme des étudiants principalement non juristes au droit public et à la préparation aux concours de la fonction publique depuis plus de 25 ans.

Il s'agit d'une formation hybride avec des enseignements à distance et des temps d'apprentissage en présentiel.

Les "Plus" de la formation

1 - La méthodologie des concours : des exercices corrigés écrits et oraux tout au long de l'année sont proposés pour former aux épreuves des concours dans le cadre d'un enseignement spécifique de 44h. De plus, les différents cours délivrés sont conçus pour répondre aux programmes des concours tant au niveau des contenus que des exercices proposés.

2 - Une équipe pédagogique sur mesure : L'équipe pédagogique est composée d'universitaires mais aussi de professionnels connaissant parfaitement les problématiques spécifiques aux fonctions publiques et aux concours administratifs qui s'y rattachent.

3 - Un suivi personnalisé : le responsable de la formation suit personnellement tous les étudiants le long de l'année (entretiens individuels). L'ensemble de l'équipe pédagogique est disponible pour apporter des réponses adaptées à chaque étudiant

Objectifs

Les objectifs de la formation peuvent être déclinés en trois points :

- Préparer en une année des étudiants issus de formations diverses à passer des concours administratifs de catégorie A et B afin d'intégrer des postes d'encadrement.
- Permettre l'acquisition des fondamentaux du droit public classiquement étudiés durant les trois années de la Licence Droit et, dans le même temps, offrir des connaissances très larges dans les domaines principaux des concours : droit constitutionnel, droit administratif, droit européen, finances publiques, économie, problèmes politiques et sociaux contemporains, etc.
- Former aux exercices académiques constituant les épreuves de concours à l'écrit (commentaire de texte, résumé, dissertation, note de synthèse), comme à l'oral.

Organisation

Contrôle des connaissances

L'évaluation des étudiants prend essentiellement la forme de contrôles continus en distanciel. Seuls les enseignements de droit constitutionnel et de droit administratif donnent lieu à des examens écrits en présentiel. Tous les contrôles se déroulent régulièrement dans le cadre des périodes.

Aménagements particuliers

Les étudiants inscrits peuvent déposer des demandes de reconnaissance d'acquis pour certaines matières. Le dossier est examiné par le responsable de la formation, qui apprécie discrétionnairement, après concertation avec l'équipe enseignante, de l'intérêt, pour l'étudiant, d'obtenir la validation des acquis demandés.

Admission

Conditions d'admission

La formation est accessible en formation initiale et en formation continue.

La formation est accessible aux candidats titulaires d'un Bac + 2 (120 ECTS), étant toutefois précisé que tous les dossiers n'appellent pas le même traitement.

En effet, si l'inscription est de droit pour les étudiants attestant de la validation d'une L2 Droit, Economie ou Gestion, il n'en va pas de même pour les étudiants ayant validé une L2 dans d'autres filières universitaires, telles que Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales, Sciences politiques ou encore Sciences, qui verront leurs demandes soumises à l'examen d'une Commission de recrutement.

Les demandes émanant par ailleurs de candidats titulaires de diplômes issus de filières courtes et professionnalisantes tels que les Licences professionnelles, DUT et BTS seront soumises au même examen.

Enfin, la formation est éligible aux étudiants issus de classes préparatoires aux Grandes écoles à condition de satisfaire à l'exigence de validation des 120 ECTS. Les demandes d'inscription seront également soumises à l'examen précité.

Modalités d'inscription

Recrutement 2021-2022

[Candidater en L3 mention droit parcours administration publique 2021-2022](#)

Date limite de dépôt du dossier de candidature en ligne : 9 juillet 2021

Public cible

La formation est principalement dirigée vers les publics non juristes de formation.

Formation continue : les candidats concernés par une inscription au titre de la formation continue (demandeurs d'emploi, salariés du secteur public ou du secteur privé) doivent impérativement prendre contact avec la Direction de la Formation Continue (DFC) afin de recevoir les précisions nécessaires à la finalisation de leur inscription en fonction de leur situation personnelle.

Pré-requis obligatoires

Les candidats à l'inscription doivent avoir validé 120 ECTS.

Pré-requis recommandés

La maîtrise de l'expression écrite et la disposition aux enseignements théoriques favoriseront grandement la réussite des étudiants.

Et après

Poursuite d'études

Si la Licence d'Administration publique est principalement conçue comme un diplôme d'Etat assurant l'insertion professionnelle par la réussite à un concours, elle peut également favoriser la poursuite d'études. A l'issue de la formation, les étudiants désireux d'aller plus loin peuvent s'orienter vers les Masters de droit public.

Attention ! Depuis la rentrée 2020, l'entrée en M1 mention Droit est sélective. Les candidats titulaires d'une licence devront déposer un dossier de candidature qui sera étudiée par une commission de recrutement (dates de recrutement prochainement disponibles)

L'obtention du [Master 1 Droit public](#) autorise notamment la poursuite du cursus universitaire au niveau Master 2 à finalité professionnelle ou à finalité recherche.

Insertion professionnelle

La licence d'Administration publique a vocation à préparer efficacement aux concours administratifs de catégorie A et B. Elle débouche donc habituellement sur des recrutements dans les fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière. Les concours les plus fréquemment visés par les étudiants de la formation sont : administrateur, attaché, IRA, inspecteur des finances publiques, inspecteur des douanes, rédacteur, secrétaire administratif, administration scolaire et universitaire, commissaire des armées, métiers de la police, de la gendarmerie, de l'administration pénitentiaire, et de la protection judiciaire de la jeunesse.

Ainsi, les concours de la fonction publique constituent la principale perspective d'emploi des diplômés de la Licence d'Administration publique. Toutefois, ces derniers peuvent également déboucher sur des emplois contractuels dans le secteur public ou parapublic. Ils peuvent également envisager de se faire recruter dans des institutions ou entreprises privées dont l'activité est en lien avec le secteur public.

Les rencontres « Métiers de l'Administration » : Chaque semestre, une rencontre sur « Les Métiers de l'Administration » permet d'inviter des professionnels de l'Administration territoriale ou d'Etat afin de sensibiliser plus concrètement

les étudiants aux carrières publiques. Ces rencontres sont conçues dans un style informel et direct, dans le but de favoriser l'échange à partir de l'expérience de terrain partagée par les intervenants.

Les anciens étudiants de la LAP sont régulièrement invités à participer à ces rencontres, afin de rendre témoignage aux étudiants en cours d'inscription du lien entre la formation et leur réussite professionnelle.

Un annuaire des anciens étudiants de la formation est en cours de constitution.

Infos pratiques

Contacts

Jean Fougerouse

✉ jean.fougerouse@univ-angers.fr

Contact administratif

Angers- Scolarité L2/L3 droit

✉ l2l3droit@univ-angers.fr